

la quantité restante; et la nature de ce qui est coupé.

Il faut encore observer qu'il se trouve, dans des taillis, des cantons assez considérables qui ne sont peuplés que de coudriers; alors il faut conserver tous les principaux brins de chaque trochet, les débarasser des épines; ces brins grossiront. Le coudrier, même à l'âge de dix, quinze et vingt ans, fait du charbon de bonne qualité.

La dépense, pour parvenir à l'émondage, et ensuite à en faire des bourrées, n'est pas une perte pour le propriétaire; le prix qu'il peut en retirer paie non-seulement ses frais, mais il s'y trouve un bénéfice réel dans les pays de consommation où il y a des tuileries, ou dans ceux qui sont près des bois.

Comme c'est en hiver que l'on fait faire ce travail, la journée du manœuvre est à bon compte.

Quand le propriétaire ne trouverait pas que le produit compensât seulement la dépense, il se trouvera bien récompensé de son opération, par l'avantage et la valeur qu'elle donne au taillis; en effet, il faut observer qu'il ne reste plus dans la stagnation; qu'il croît et s'élève considérablement par l'influence de l'air qu'on lui a procuré et par l'extirpation des brins de bois parasite: l'expérience a prouvé mille fois que le taillis gagne au moins un quart en valeur.

Des personnes qui ne connaissent point la marche que la nature suit dans la croissance du bois, pourraient objecter que ces brins que l'on coupe pour éclaircir les trochets trop touffus et les autres arbrisseaux, ne se trouvent plus lors de l'exploitation du taillis à quinze, vingt, vingt-cinq et trente ans, l'on n'a opéré qu'une compensation d'un taillis plus élevé avec un plus garni; mais cette objection est une erreur démontrée.

Parcourez tous les taillis des forêts, depuis l'âge de dix jusqu'à vingt-cinq et trente ans, vous y verrez presque tous les morts-bois, les brins de trochet de chênes, charmes qui n'ont pu s'élever, morts par l'ombrage des mâchés brins qui ont pris la supériorité en s'élevant, et les ont étouffés; ces bois morts sont en très-grande quantité, et les pauvres vont les ramasser.

En bien! c'est ce bois destiné à périr qui gênait la croissance pendant six à sept ans, que l'on a extirpé, et dont le propriétaire ne tirait aucun profit; ces observations se reproduisent sans cesse sous nos yeux.

Un jardinier qui aura semé un légume trop épais, lorsqu'il commence à s'élever, s'empresse d'en arracher une grande partie, pour faire profiter l'autre, et en tirer un plus grand avantage.

On en fait autant dans les colzats et navettes et dans les pépinières.